



Chaque geste **compte.**

COLLECTE DES BACS À ORDURES EN 2022

En 2022, un seul bac à ordures sera collecté par unité d'occupation (par logement).

Dans le cas où vos pratiques de tri feraient en sorte que ce bac ne soit pas suffisant, il sera possible de se procurer un second bac vert pour 90 \$. Selon les disponibilités, il sera aussi possible d'acheter un bac usagé pour la moitié du prix.

Pour 2022, un frais de 35 \$ sera applicable et devra être payé avant toute collecte de ces bacs supplémentaires. Ce montant ne sera pas ajouté à votre compte de taxes, vous devrez donc passer à nos bureaux pour défrayer ces frais et enregistrer votre bac supplémentaire.

Les bacs supplémentaires non enregistrés ne seront pas ramassés à compter du 1^{er} janvier de même que tout bac vert n'arborant pas le logo de la Ville.

- Une résidence intergénérationnelle est considérée et taxée comme une seule unité d'occupation donc, dans ce cas, un seul bac pourra être utilisé. Pour connaître le nombre d'unités d'occupation de votre bâtiment, référez-vous à votre compte de taxes. Le nombre de fois où vous payez la tarification « Compensation-Matières résiduelles » vous indique le nombre d'unités incluses à votre bâtiment.
- Si vous disposez actuellement de plus de bacs à l'effigie de Prévost que votre nombre de logements, mais qu'un seul vous suffit, nous vous proposons de racheter celui ou ceux en trop au coût de 30 \$, et ce, jusqu'au 1^{er} mai 2022. Communiquez avec nous et nous passerons le ramasser.
- Si vous possédez des bacs sans logo de Prévost et désirez vous en départir, communiquez avec nous, nous passerons le ramasser et il sera réutilisé ou recyclé.

Pour toute question, pour demander un bac, pour enregistrer un 2^e bac ou pour qu'un bac inutilisé soit ramassé, communiquez avec nous au collectes@ville.prevost.qc.ca.



COLLECTE DE FEUILLES SACS DE PAPIER SEULEMENT

15 et 29 octobre et 12 novembre

La Ville a banni l'utilisation des sacs en plastique pour la cueillette des feuilles et résidus verts. Seuls les sacs de papier seront permis, aucun sac de plastique ne sera ramassé lors de ces journées. Le meilleur endroit pour les feuilles mortes demeure toutefois au sol, où elles sont tombées! Un petit passage de tondeuse et le tour est joué... engrais gratuit!



SONDAGE SUR LES PESTICIDES ET FERTILISANTS

Dans un but de refonte de la réglementation actuelle, nous désirons connaître les pratiques et attentes de notre population sur l'utilisation de pesticides et de fertilisants sur son territoire. Pour se faire, un court sondage a été préparé et est disponible jusqu'au 15 octobre sur notre site Internet sur la page Consultation citoyenne.



CORVÉE DE NETTOYAGE AU LAC ÉCHO

16 octobre, 10 h
1410, rue des Mésanges



JOURNÉE grand ménage DERNIÈRE DE L'ANNÉE! 2 OCTOBRE

Frais applicables - Site voisin de l'écocentre - Détails en ligne

En collaboration avec la Ville, les Éco-Ateliers de Prévost organisent une corvée citoyenne de nettoyage d'un terrain boisé situé en bordure du lac Écho en même temps que leur lancement officiel. Venez rencontrer ces dynamiques bénévoles pour en savoir plus sur cette nouvelle pépinière à projets et pourquoi ne pas en profiter pour partager vos idées et leur donner vie.

Rendez-vous au local des Éco-Ateliers au 1410, rue des Mésanges pour nettoyer le terrain situé aux abords du lac près du local. Hot-dogs et salades seront offerts aux participants sur l'heure du dîner. Animation et jeux gonflables pour les enfants.

Plus de détails sur la page Facebook des Éco-Ateliers de Prévost ou en écrivant au lesecoateliers@gmail.com.

Information: VILLE.PREVOST.QC.CA